

# L'école émancipée



Bulletin de  
l'École Émancipée  
de Loire-Atlantique

n° 29

mars

2012

1 €

Si l'effacement d'une partie de la dette grecque a pu un temps faire illusion, en Europe l'heure est encore et toujours à une austérité insupportable accompagnée de régressions démocratiques accélérées comme en Hongrie. Contre ces politiques, la mobilisation du 29 février fut très en deçà des nécessités.

En France, les élections présidentielles occupent le terrain médiatique. Sur fond d'antisémitisme, les drames de Toulouse et Montauban donnent une occasion à l'extrême droite et à une partie de la droite de mettre le pays sous tension autour des questions de sécurité et d'immigration. Le bilan de Sarkozy, son programme de candidat, la poursuite jusqu'au dernier moment d'une politique antisociale et xénophobe justifient de tout faire pour qu'il disparaisse du paysage politique.

On sait bien que ce ne sera pas suffisant pour abattre les politiques néo-libérales, mais une victoire du clan UMP serait un rude coup pour un mouvement social qui a peiné à s'y opposer efficacement. Constatons d'ailleurs que les salariés ne s'y trompent pas puisque cette campagne présidentielle n'a pas éteint les mobilisations sociales comme cela a pu être le cas lors des précédentes. Partout des résistances continuent de se mener, dans les entreprises et dans les services publics. L'imposante manifestation de samedi 24 mars contre le nouvel aéroport de Nantes confirme cette disponibilité pour l'action.



Manifestation à Athènes. © Reuters

Dans l'éducation, l'offensive ministérielle se poursuit, notamment par les suppressions de postes et la déréglementation comme dans les ECLAIR. Les grèves et manifestations de ces derniers mois, si elles n'ont pas suffi à faire reculer le gouvernement sur la question de l'évaluation des personnels notamment, ont largement contribué à mettre en avant la question éducative dans l'opinion et le débat présidentiel. Rien d'engageant cependant dans les programmes en matière de redressement du service public d'éducation. Des lieux communs et des conceptions réactionnaires continuent de parasiter la pensée politique au sujet du temps de travail des personnels, des rythmes scolaires, ou encore du socle commun : la FSU doit réaffirmer ses propositions en rupture avec la loi Fillon pour une école plus démocratique et obligatoire jusqu'à 18 ans.

L'heure n'est pas à la résignation, pas plus qu'à l'attente de lendemains qui chantent par les seuls bulletins de vote. Le syndicalisme français, toujours divisé, doit se ressaisir et ouvrir des perspectives d'avenir. Si ce n'est pas possible avec tous, il faut développer les pôles de lutte et de combativité en s'appuyant sur les forces déjà en mouvement. Le travail unitaire avec la CGT, avec Solidaires, avec – quand c'est possible – les autres organisations, doit se développer et donner confiance aux salariés, chômeurs, retraités dans leurs capacités d'intervention.

ÉDIPLO

- 2 Le Snes en congrès
- 5 La fabrication des inégalités scolaires
- 6 La perte du triple A, révélateur d'une crise de civilisation
- 8 La formation des maîtres : un levier pour la démocratisation
- 9 Éducation prioritaire : « ECLAIR m'a tuer ! »
- 10 Réseau salariat
- 12 Le tireur doit être condamné

Revue trimestrielle  
N°CPPAP : 1106G85704  
Dépôt légal : mars 2012  
Directeur de la publication :  
Benoît Bossard.  
Abonnement annuel : 10 €.  
Imprimeur :  
FSU  
8 place de la gare de l'État  
case postale n°8  
44276 Nantes cedex 2

## Le Snes en congrès

Nantes - Reims, 2012

Les 12 et 13 mars derniers, le congrès académique du Snes a rassemblé une cinquantaine de participants à Angers. Les débats de qualité se sont déroulés dans une ambiance assez bonne. Les camarades de l'EE ont été associés à l'écriture des modifications proposées en commissions et invités à la tribune aux côtés des rapporteurs U&A lors des restitutions en plénier.

### *Rapport d'activité : un bilan en demi-teinte*

La direction sortante a défendu son bilan pour les trois années écoulées. Les camarades de l'École émancipée ont souligné qu'ils ont pu se reconnaître dans certains choix opérés par la majorité. En effet la section académique s'est montrée combative, et en phase avec les mobilisations sectorielles ou interprofessionnelles comme lors du mouvement des retraites à l'automne 2010 ; elle a su se distinguer positivement de la direction nationale au sujet de la mastérisation ; elle a souvent cherché à rapprocher les points de vue entre les courants de pensée ce qui a permis des votes unanimes sur plusieurs résolutions académiques ; elle a mis en place une liste de diffusion « tous S1 » qui permet aux sections d'établissements de partager les débats et les informations sur l'action dans les établissements.

En revanche, nous avons émis des réserves sur le traitement de la question fédérale. En effet, le Snes académique n'a pas permis que la FSU soit le cadre de l'élaboration des listes aux élections professionnelles, préférant un cadre intersyndical au cadre fédéral ; il n'a manifestement pas anticipé l'écart de popularité chez les personnels entre le Snes et la FSU qui explique en partie l'écart de résultats aux élections professionnelles selon que l'on votait pour des listes Snes ou pour des listes FSU ; son approche de la question de la titularisation des non-titulaires au moyen d'un « plan » ne nous satisfait pas et nous lui opposons la titularisation de tous, sans délai, et sans condition de concours ni de nationalité ; enfin des dissensions au sujet du fonctionnement du secteur CPE ont conduit des camarades à démissionner de leur responsabilités et, malheureusement, à quitter le Snes ; de notre point de vue, ces dissensions ne sont pas sans lien avec l'appartenance de ces camarades à l'École Émancipée, courant de pensée minoritaire au Snes.

### *Thème 1 : un second degré pour la réussite de tous*

Le texte qui présente le projet du Snes pour le second degré affirme la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans et la démocratisation du système. Mais il n'est pas facile

de faire disparaître les références à toute forme de diversification des parcours dans le cadre de la scolarité obligatoire. Ainsi le collège unique reste notre référence commune mais le module de découverte professionnelle 6 heures qui avait été dénoncé par le précédent congrès académique fait l'objet de critiques beaucoup plus mesurées cette année. Au sujet du lycée, la conception U&A sur les bienfaits des trois voies domine et est difficile à ébranler.

Il a cependant été possible de contextualiser un peu plus les propositions du Snes et de « politiser » un peu le cadre de réflexion. Le texte a été infléchi aussi au moyen d'une série d'amendements : condamnation plus nette de l'évaluation systématique et de la logique de compétition ; appel à une réflexion d'ensemble pour borner les usages de l'espace numérique de travail ; condamnation des contrats d'objectifs ; pour que l'éducation nationale reprenne à son compte toutes les formes de scolarisation des élèves en situation de handicap ; caractérisation des ECLAIR qui dévoient le principe même d'éducation prioritaire et exhortent à « innover » pour mieux déréglementer ; réaffirmation du besoin de travail collectif sur les séquences de cours ; condamnation plus détaillée et plus appuyée de la réforme Chatel des lycées ; passerelles entre toutes les voies et toutes les séries du lycée et pas seulement à sens unique.

Le texte final a été adopté à l'unanimité.



### *Thème 2 : les personnels*

Sur ce thème, les camarades de l'École Émancipée ont proposé un certain nombre de modifications souvent soutenues par le rapporteur U&A du thème qui a lui-même fait un certain nombre de propositions dans lesquelles nous nous sommes retrouvés. En vrac, le congrès a proposé la suppression des hiérarchies lo-

cales ; une critique accentuée de l'autonomie comme outil de management ; une dénonciation plus précise des ECLAIR qui au motif d'expérimentation et d'autonomie démolit les statuts et verticalise les relations au travail ; la suppression du conseil pédagogique ; un nouveau statut d'étudiants-surveillants amélioré pour les AED avec 28 heures hebdomadaires + droit à l'indemnité ZEP + titularisation des AED qui occupent des fonctions correspondant à de nouveaux métiers (AVS, etc.) ; une critique poussée des ENT ; le recrutement des maîtres en sortie de L3 avec formation professionnelle de 2 ans délivrant une qualification de niveau M2 avec possibilité de prérecrutement en L2 ; la création d'une allocation d'autonomie pour tous les étudiants ; un plan de titularisation de tous les non-titulaires et l'arrêt du recours à la précarité ; un tryptique retraites : 60 ans, taux de 75 %, 37,5 annuités et suppression de la décote avec reconstitution des droits et indemnisation pour les pertes subies de tous ceux qui ont été lésés depuis 2004.

En plénier, nous avons proposé des amendements qui ont été adoptés à la majorité : pour la suppression de l'épreuve « agir en fonctionnaire d'État éthique et responsable » des concours ; pour le travail en équipe en lien avec la recherche ; pour la suppression de toute évaluation des enseignants au profit d'une réflexion sur nos pratiques entre pairs en liaison avec la recherche ; pour le corps unique des enseignants du secondaire. Trois amendements ont été repoussés sur la titularisation des non-titulaires sans condition de nationalité ; sur l'unification des corps de tous les enseignants de la maternelle à l'université ; sur des places réservées au concours de CPE pour les AED.

Le texte final a été adopté en deux parties dissociées à une très forte majorité.

### **Thème 3 : les alternatives économiques, sociales, environnementales**

Le texte du rapport initial a été considérablement enrichi avec notamment : une caractérisation des solutions libérales à la crise comme recettes de pompier pyromane ; un amendement évoquant la possibilité que les dettes publiques soient annulées ; une dénonciation du MES et opposition à la ratification du TSCG ; un salaire minimum européen ; une opposition aux OGM ; un amendement pour la sortie au plus vite du nucléaire ; la nationalisation de GDF et l'opposition à la privatisation d'EDF ; l'exigence de moyens pour l'inspection du travail ; un Grenelle des salaires avec SMIC à 1700 € bruts mensuels ; l'abrogation de la TVA sociale ; une fiscalité locale incluant la péréquation entre les territoires ; une caractérisation de la crise démocratique ; une dénonciation accrue des partenariats public-privé ; un retournement d'analyse sur la sécu qui souffre d'une insuffisance de ressources et non

d'un excédent de dépenses ; un accès réel au droit à l'avortement de plus en plus restreint et inégal ; la demande de retrait de la loi Fillon sur les retraites ; l'allongement du congé de second parent (vs paternité) ;

Les points non traités en commission ont pu être ajoutés en plénier : la suppression de la vidéosurveillance ; la nationalisation de l'enseignement privé et confessionnel ; le droit au mariage et à l'adoption pour les couples quelle que soit leur orientation sexuelle ; le droit de vote et d'éligibilité des étrangers à toutes les élections sous condition d'une durée minimale de séjour ; la fermeture des centres de rétention administrative.

Le thème amendé a été adopté à l'unanimité.



### **Thème 4 : Pour la rénovation du syndicalisme**

C'est le thème qui a occasionné le plus de divergences entre courants de pensée. Ce qui a donné lieu à la présentation de nombreux amendements qui ont été soumis au vote du congrès en plénier :

Un certain nombre de modifications ont été apportées au texte mais pas toujours dans le sens que nous aurions souhaité : la majorité Unité et Action propose de créer une nouvelle organisation « dont la CGT et la FSU ne sauraient être absente » ; sur proposition de l'EE, le congrès appelle à la construction d'un nouvel outil syndical « en s'adressant en premier lieu à la CGT et à Solidaires, mais aussi à toutes les structures syndicales intéressées par notre démarche » ; sur proposition d'U&A, entamer sans tarder un travail de rapprochement syndical, dans la perspective des prochaines échéances électorales et en l'ancrant dans la durée et dans les luttes ; sur les règles de fonctionnement de la FSU, U&A propose de nuancer un peu la règle des 50% proposée par le texte national en incluant dans le décompte les abstentions ; sur proposition de l'EE, de nouveaux droits syndicaux pour les S1 en moyens matériels + décharges et face aux chefs d'établissements.

Mais les camarades de l'École Émancipée ont été mis en minorité sur une série de propositions parmi lesquelles : un amendement qui souligne que la fragilité de la FSU a été « accentuée par le manque d'apparition en tant que telle de la fédération dans la campagne électorale des professionnelles » ; un amendement sur le pluralisme et sur la place de la FSU dans la constitution des listes aux professionnelles ; un amendement de suppression du passage demandant une révision de la représentation du Snes au BDFN de la FSU (13 pour / 14 contre / 17 abstentions) ; un amendement défendant la règle fondamentale des 70% au sein de la FSU (16 pour / 19 contre / 6 abstentions) ; un amendement pour une plus grande reconnaissance du rôle des tendances (reflet de la diversité de la profession, portes d'entrées variées dans le syndicat) et une plus grande place accordée à l'expression pluraliste des tendances.

Nous avons voté contre la partie sur les règles de fonctionnement de la FSU et nous sommes abstenus sur le reste du texte.



## **Modification statutaires et motions**

Parmi les principales modifications adoptées, retenons celle de congrès nationaux convoqués tous les trois ans. Nous avons plaidé en vain pour le maintien d'un congrès tous les deux ans pour des raisons évidentes de démocratie interne.

Le congrès a donné une majorité à la proposition de l'École Émancipée de tendre vers une représentation paritaire dans les instances du syndicat.

En revanche, nous n'avons pas pu obtenir que soient inscrits dans les statuts le principe d'un plus grand pluralisme dans la presse syndicale ou encore celui d'une rotation des mandats (tous les 3 mandats) des secrétaires départementaux, académiques ou nationaux. La proposition de l'EE de faire vivre la fédération au plan local a été battue aussi. Enfin, celle d'Émancipation sur la consultation des syndiqués avant toute signature a été mise en minorité.

Deux motions ont été adoptées, l'une sur la situation en Hongrie et l'autre pour que la justice tire toutes les responsabilités dans l'affaire Pierre Douillard, le lycéen mutilé par Flash-Ball en novembre 2007 lors d'une manifestation contre la LRU à Nantes. Nous n'avons pas pu obtenir une formule qui appelle à la condamnation du policier tireur, seul moyen pour

qu'un procès contre la hiérarchie devienne possible. La motion a donc été adoptée sans les voix des camarades de l'École émancipée.

## **Congrès national à Reims**

Le congrès national se déroule du 2 au 6 avril 2012 à Reims. Il est vraisemblable que la nature des débats y sera sensiblement différente de ce qu'elle a été au niveau académique. En effet, plusieurs questions promettent de donner lieu à des discussions plus difficiles parmi lesquelles : nos approches de la démocratisation de l'école et de la diversification des parcours ; la question du niveau de recrutement des maîtres ; les relations du syndicat national avec la fédération ; nos conceptions de la recomposition syndicale.

Ces questions restent pourtant très importantes pour asseoir une orientation syndicale qui favorise l'action quels que soient les résultats des élections générales de mai et juin prochains. Pour cela, il est indispensable que le Snes ait le souci de construire la FSU, dans le respect de ses diverses composantes. Il est notamment crucial qu'il ne se replie pas sur des conceptions strictement second degré pour permettre des rapprochements avec le premier degré et le supérieur, et au-delà avec l'ensemble des personnels de la Fonction publique et des salariés de tous les secteurs.

*Sylvain Marange, le 25 mars 2012*

# La fabrication des inégalités scolaires

**F**ondées sur des observations réalisées dans des classes de grande section, de CP et de CM2, les analyses présentées dans cet ouvrage par onze chercheurs du réseau RESEIDA installent une série de catégories pour penser la construction des inégalités scolaires et les processus différenciateurs au sein de la classe.

*L'étude conjugue « raison pédagogique et raison sociologique » (J.-Y. Rochex) au sens où elle ne saurait se résumer à un exposé sur les pratiques enseignantes à destination d'une profession en mal de formation initiale et continue, mais vise plutôt à mettre en évidence ce qui les détermine.*

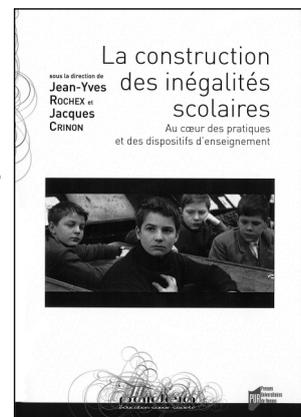
## Différenciation passive et différenciation active

Dans l'ordinaire des classes, les contenus disparaissent fréquemment derrière la « mise en activité » des élèves. La stabilisation des savoirs scolaires qui passe nécessairement par une phase d'institutionnalisation est bien souvent réduite à la portion congrue. Ce qui conduit certains élèves à des erreurs d'interprétation des attentes scolaires qui demeurent implicites et à ne pas reconnaître les enjeux de savoirs qui se cachent derrière l'activité.

Si ces processus s'effectuent presque toujours à l'insu des élèves et des enseignants, d'autres en revanche relèvent d'une pratique de différenciation intentionnelle. En effet, par souci de prendre en considération les différences et les difficultés, les tâches sont parfois adaptées au niveau réel ou supposé des élèves. Les attentes des enseignants deviennent alors différentes d'un élève à l'autre et leurs exigences inégalement mobilisatrices. Dans ces pratiques, J.-Y. Rochex reconnaît des contrats didactiques différentiels qui conduisent les élèves à fréquenter des univers de tâches et de savoirs différents, ce qui, par effet de répétition, renforce inévitablement les inégalités. Le registre du concret réservé aux élèves en difficulté par exemple ne simplifie en rien les apprentissages et retarde voire empêche la décontextualisation des connaissances. Si bien qu'on en demande moins aux élèves les plus faibles, tout en les confrontant à des situations qui exigent plus d'eux et qui sont moins susceptibles de leur faire construire des connaissances nouvelles.

## Dispositifs et discours pédagogiques

Les dispositifs pédagogiques observés dessinent une forme scolaire dominante dans laquelle les élèves sont confrontés à des sauts cognitifs mal préparés. Leur



Jean-Yves Rochex et Jacques Crinon (dir.), *La construction des inégalités scolaires, au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

énergie est souvent canalisée dans l'effectuation de tâches morcelées pour leur permettre d'obtenir des réussites ponctuelles qui occasionnent des malentendus. En question aussi, les cours dialogués qui donnent lieu le plus souvent à l'utilisation d'une langue quotidienne, dans un mode conversationnel, dans un discours horizontal qui ne permet guère aux élèves d'interpréter la situation comme étant celle d'un travail d'élaboration d'un usage langagier spécifique.

Dans le discours pédagogique-même on trouve des entraves à la construction des usages élaborés du langage. L'écrit long par exemple permet, par l'intériorisation et la distance qu'il implique, la secondarisation des objets du monde. Or ce rapport au langage qui est évidemment une construction n'est pas toujours enseigné. A fortiori lorsqu'on contextualise toujours plus les connaissances, en recourant à des tâches s'appuyant sur l'expérience ordinaire.

J.-Y. Rochex conclut en invoquant « l'indifférence aux différences » repérée dans les années 1960 par Bourdieu et Passeron d'une école qui exige des élèves ce qu'elle ne leur enseigne pas. En outre, il assimile l'individualisation qui s'est imposée récemment au paroxysme d'une logique d'adaptation qui entérine voire aggrave les inégalités d'apprentissage. Enfin, il propose de prolonger l'enquête en combinant les apports de la sociologie, de la didactique et de la psychologie et en recourant à des analyses quantitatives pour corroborer les hypothèses exposées. Tout cela, sans renier les acquis de la sociologie critique ni nourrir une quelconque nostalgie pour un hypothétique âge d'or de l'école. Au-delà de sa valeur scientifique inestimable, ce travail collectif est une incitation à resserrer la collaboration entre chercheurs, enseignants et politiques pour écrire une page nouvelle de l'histoire de la démocratisation de l'école.

Sylvain Marange

# La perte du triple A, révélateur d'une crise de civilisation

## 5 questions à Nicolas Beniès sur la perte du triple A

**N**icolas Beniès, économiste et critique de jazz, directeur de publication de la revue de l'Ecole Emancipée, a publié *Le petit manuel de la crise financière et des autres* (Syllepse, 2009), *Marx, le capitalisme et les crises* (Editions La Ville Brûle, distribué par Harmonia Mundi) et *Le souffle bleu*, (C&F éditions).

**La France a perdu son triple A. Est-ce grave ? Devons-nous nous en inquiéter ?**

Le triple A représente la notation maximum des agences de notation. En fait, seule Standard and Poor's a dégradé la note de la dette souveraine française, Moody's - autre grande agence - a mis la dette souveraine française sous surveillance.

La réponse est à la fois non et oui.

Non parce que les taux d'intérêt ont baissé lors des dernières adjudications des obligations d'État<sup>1</sup> françaises. Une des raisons tient dans l'action de l'agence du Trésor chargée de mettre sur le marché les obligations en question. Elle a fait pression sur les banques pour faire baisser les taux d'intérêt qui se sont montés - en moyenne - à 3 %. L'action politique est possible d'autant que les banques dépendent aussi de l'intervention de l'État pour éviter une faillite qui menace.

« il faudrait - c'est le préalable - lever l'hypothèque que ces marchés financiers font peser sur la politique des États »

Oui, parce que ça signifie que la dette souveraine est sous dépendance, celle des marchés financiers qui décident si le gouvernement pratique

une politique conforme à leurs intérêts.

Il faudrait - c'est le préalable - lever l'hypothèque que ces marchés financiers font peser sur la politique des États. Pour ce faire, il faut changer les traités de l'Union Européenne. Pour donner à la BCE<sup>2</sup> le statut de prêteur en dernier ressort, autrement dit lui permettre de financer par la création monétaire les besoins de financement des États de la zone euro, le déficit si l'on veut, par la création monétaire à l'image des États-Unis ou même de la Grande-Bretagne. Ainsi, la dépendance vis-à-vis des marchés financiers s'estompera. Cette revendication est désormais reprise par la CES - la confédération européenne des syndi-

« il est possible de supprimer des agences de notation »

cats.

**Pouvons-nous nous passer des agences de notation ?**

Il est possible de supprimer des agences de notation. Ce fut même une proposition de Nicolas Sarkozy après la faillite de Lehmann Brothers en septembre 2008. Pour ce faire, il faut créer une nouvelle réglementation qui renvoie les marchés financiers et les banques à leur rôle premier : financer l'économie et non pas jouer un rôle moteur dans la définition des critères qui s'imposent à l'économie et à la société. Il faut revenir au moyen et au long terme terme pour reposer toutes les questions liées à la création de richesses et à l'industrialisation.

La suppression de ces agences - elles sont une quinzaine avec une surface plus ou moins grande - ou du moins la limitation de leur rôle au métier de l'audit - leur métier de départ - doit aller de pair avec une réglementation de ces marchés.

**La dette de l'état est devenue très conséquente. N'est-il pas urgent de la faire baisser ?**

« la faillite d'un État n'a aucun sens »

La grande différence entre un État et les autres agents économiques, que ce soit un ménage ou une entreprise, c'est que l'État est éternel. La faillite d'un État n'a aucun sens. Contrairement à une entreprise, un État ne peut pas - sauf guerres - disparaître. Donc ce que est important ce n'est le montant de la dette mais la possibilité ou non de payer le service de la dette, soit les intérêts plus la partie de l'emprunt qui arrive à échéance. Le problème de la Grèce c'est qu'elle ne pouvait pas faire face au service de la dette. A ce moment là le défaut de paiement se traduit par l'annulation d'une partie de la dette passée.

On voit bien que cette annulation ne suffit pas. Il faut changer de politique, rompre avec l'austérité qui conduit tous les pays droit dans le mur.

<sup>1</sup> L'adjudication des obligations désigne la manière dont le Trésor Français vend au enchères ses obligations sur les marchés financiers ; les participants à l'adjudication (les acheteurs) « soumissionnent » en indiquant quelle quantité de titres ils souhaitent acquérir, et à quel prix.  
<sup>2</sup> Banque Centrale Européenne

Les dettes sont nécessaires lorsqu'elles se traduisent par des investissements collectifs. Il est logique que toutes les générations y participent.

**La Grèce est désignée comme le "mauvais élève" de l'Union Européenne, par les agences de notation (début mars, elles ont encore dégradé la note de sa dette), et par les autres pays européens. Des mesures de "sauvetage" sont imposées à ce pays par l'UE et le FMI, mais la situation sociale du peuple grec semble intenable. Que peut nous apprendre l'exemple grec ?**

*« si les gouvernants de droite et les représentants du patronat font de la Grèce un laboratoire, c'est parce qu'ils mènent une politique de guerre des classes »*

Pourquoi cette insistance de la part de Merkozy - un néologisme bienvenu - sur des politiques qui ont failli, en Grèce comme ailleurs ? Les politiques d'austérité n'ont réussi ni à sortir la Grèce

de la crise de sa dette ni de sa récession, profonde - 5 à 6% depuis 3 ans au moins. L'explication n'est pas économique. Martin Wolf, éditorialiste au Financial Times, traduit dans le Monde Economie daté du mardi, le répète à l'envi : les dirigeants européens, l'allemand et le français en tête, n'ont rien compris à la crise. Ils font un mauvais diagnostic. Ils pensent - ils le disent - que la crise proviendrait du non respect des critères du traité de Maastricht et du pacte de Stabilité. Il suffirait donc de réaliser l'équilibre des finances publiques pour voir poindre la fin de la crise. Vision fautive d'un monde rêvé. Pas besoin d'être un économiste pour se rendre compte que cette manière de voir est en inadéquation avec le monde réel. Martin Wolf de conclure que ce sont des incapables entourés d'incompétents. Une explication pas forcément fautive mais incomplète.

Si les gouvernants de droite et les représentants du patronat font de la Grèce un laboratoire, c'est parce qu'ils mènent une politique de guerre des classes. Derrière la politique d'austérité, c'est la volonté d'infliger une défaite à tous les salariés, pour épuiser toutes les capacités de résistance en faisant éclater les solidarités collectives. Ainsi se trouvent réunis deux ingrédients nécessaires, la baisse du coût du travail par la baisse drastique du salaire redistribué (ces fameuses charges sociales patronales) et la déstructuration des formes collectives des salariés pour imposer des politiques contraires aux intérêts du plus grand nombre.

Le peuple grec sert de repoussoir. Si vous ne voulez pas vivre la même situation, il faut accepter l'austérité aujourd'hui pour ne pas en vivre une plus drastique demain. Se mêle aussi une forme de mépris contre ces Grecs qui ont le soleil, le passé du monde démocratique, la mémoire,

*« les élites dirigeantes ont peur de la démocratie »*

l'Histoire... Une manière de tuer toute démocratie.

C'est un signe qu'il faut prendre au sérieux. Les élites dirigeantes ont peur de la démocratie. Elles préparent une série de coups pour que les populations ne puissent pas agir sur leur environnement. Dans le débat présidentiel actuel, il est évident que les thèmes de l'extrême droite montent en puissance. La droite se situe sur les terres de l'extrême droite pour préparer l'affrontement.

Les mesures de sauvetage liées au FESF - fonds européen de stabilité financière -, les 150 milliards d'euros, souffrent de retard pour laisser la Grèce s'enfoncer plus encore dans la récession. Le MES, mécanisme européen de stabilité, qui prendra la place du FESF le premier janvier 2013, souffrira des mêmes défauts. La conditionnalité sera renforcée avec un critère de 0,5% des déficits publics par rapport au PIB - au lieu des 3% non respectés du Pacte de stabilité. Une politique qui ne peut qu'aggraver la crise de la zone euro.

Le gouvernement grec, sans sortir de l'euro, a les moyens de rompre avec cette politique en refusant de mettre en place cette politique d'austérité, en augmentant sa dépense publique pour financer les services publics... et ainsi relancer son économie. L'Islande fait la démonstration qu'en refusant de se plier aux diktats du FMI, en rétablissant le contrôle des changes, en refusant de payer la dette de ses banques, elle peut renouer avec la croissance - 3% en 2011 et faire face au nouveau service de sa dette, les marchés financiers recommençant à lui prêter parce qu'ils regardent l'avenir plutôt que le passé.

**Y a-t-il d'autres moyens de sortir de la crise ?**

La crise est systémique. C'est une manière de dire que la forme prise par le capitalisme ces trente dernières années, appelée souvent "mondialisation", est finie. Que le capitalisme, s'il veut se survivre à lui-même, est obligé de se révolutionner, de trouver une nouvelle forme, une nouvelle manière de créer des richesses. Cette crise est globale. Elle inclut tous les pays, et tous les niveaux. Elle est

*« la question est de savoir comment en sortir. Comment refonder un projet de transformation sociale, les bases d'une société alternative du capitalisme »*

- financière : en août 2011 le capitalisme est entré dans une nouvelle phase, plus profonde de cette crise avec, en perspective, des faillites bancaires et des assurances plus larges que celle d'août 2007, moment du déclenchement de cette crise. Le scénario est connu, cette crise financière ouvre la porte à une récession du fait de la place de l'endettement dans la croissance économique.
- économique : la récession de cette année 2012 sera plus importante que celle de fin 2008-2009 parce que

les gouvernements, via les politiques d'austérité, ont déstructuré plus encore les systèmes de protection sociale et les services publics. L'amortisseur est en mauvais état, le chômage plus important, la précarisation s'élargit et les inégalités s'accroissent... donc la chute devrait être plus rapide et plus profonde.

- idéologique : l'idéologie libérale connaît, et c'est une grande première depuis 30 ans, une crise de légitimité. Cette représentation du monde passant par la liberté des marchés se trouve totalement contestée par la crise financière et économique elles-mêmes...
- sociale : la déstructuration des acquis sociaux change la donne. Les valeurs collectives - liés aux services publics - reculent. La société s'individualise. Les réactions sociales s'organisent avec des moyens nouveaux. Les situations inédites se multiplient.

- politique : les "élites" n'apparaissent plus légitimes, car ils font une politique de plus en plus ouvertement contraire aux intérêts du plus grand nombre.
- culturelle : toutes les valeurs, les réalisations du Conseil National de la résistance sont attaquées. Les sociétés des pays capitalistes développés vacillent sur leur base...

Donc c'est bien une crise de civilisation. La question est de savoir comment en sortir. Comment refonder un projet de transformation sociale, les bases d'une société alternative du capitalisme. La crise actuelle fait la preuve de la faillite du capitalisme. Il serait temps de s'interroger sur ce que pourrait être la société de demain qui permette de sortir de toutes ces crises... et du capitalisme lui-même.

## La formation des maîtres : un levier pour la démocratisation

par Marie HAYE et Mary DAVID, École Émancipée, Académie de Nantes.

La formation des enseignants est une condition de l'amélioration du système scolaire tel que le nous voulons, garantissant une véritable égalité entre les élèves.

Pourtant, les nouveaux recrutés, titulaires d'un master, ne sont pas mieux formés. Depuis septembre 2010, la formation des stagiaires, organisée autour d'un service complet devant élèves, a été réduite quantitativement et qualitativement : elle consiste principalement à « tenir sa classe », par des recettes déconnectées des apprentissages. L'élévation du niveau de recrutement ne garantit donc pas l'élévation du niveau de qualification.

Ce n'est pas l'année de stage, même avec un retour à la situation d'avant 2009, qui réglera la question, si les contenus propres à démocratiser l'école ne sont pas développés dans les masters enseignement. Le concours national reste le mode de sélection le plus



juste à condition de ne pas trier préalablement les étudiants en fonction de leur capacité à financer des études. Les pré-recrutements peuvent alors apparaître comme une solution. Mais cela entraînerait l'existence de plusieurs voies d'accès au métier : les pré-recrutés, ceux qui suivent un master enseignement, ceux qui suivent un master recherche et ceux qui suivent une VAE. Cela reviendrait de fait à former les étudiants différemment, à un même métier, en fonction de leur origine sociale. Par ailleurs, la formation reçue en master resterait parasitée par la double contrainte du master à valider, et du concours à réussir.

Si l'on veut que la formation soit conçue sans risque d'instrumentaliser des contenus en vue du concours, si l'on veut éviter un tri social entre les étudiants, si l'on veut permettre à tous les candidats, quel qu'ait été leur parcours, de se présenter, si l'on veut éviter que les recrutés ne le soient sans avoir été formés, l'essentiel de la formation doit se faire après le concours.

Recruter les enseignants par concours, à la licence, suivie d'une formation rémunérée et d'une véritable année de stage, semble la meilleure solution. Elle permet d'avoir un haut niveau de qualification et de conserver une élévation du niveau de recrutement si le SNES mène la bataille pour une reconnaissance de cette formation au niveau du master.



## Éducation prioritaire : « ECLAIR m'a tuer ! »

Par Sylvain Marange, École Émancipée, Nantes

École, Collège, Lycée, pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite – ECLAIR. Un acronyme pareil, il fallait oser ! Qu'il évoque la foudre qui s'abat sur l'école publique depuis la loi Fillon ou la guerre hitlérienne qui mit fin à tout espoir démocratique en Europe en 1940, le terme est connoté et les communicants du ministère ne l'ignorent pas.

ECLAIR, c'est une circulaire, partiellement neutralisée par le recours du SNES. Depuis, ECLAIR, c'est un « vademecum » sans valeur réglementaire. « Une boîte à outils » dit-on au ministère qui voudrait tant faire ressembler chaque établissement à une PME.

C'est surtout une machine de combat qui fait prendre des vessies pour des lanternes. Car en se faisant passer pour un énième avatar de l'éducation prioritaire, ECLAIR met fin au principe compensatoire qui y présidait : donner plus à ceux qui ont moins. Au ministère on confirme : ECLAIR « n'ouvre plus de guichet à des moyens supplémentaires. » Il n'ouvre pas non plus d'horizon scolaire pour les élèves des quartiers populaires puisque toute visée égalitaire est abandonnée – les élèves « talentueux » seront « repérés », exfiltrés et orientés vers les internats d'excellence.



ECLAIR encourage aussi l'innovation. Et si les exemples cités par le « vademecum » en matière de pédagogie ou de vie scolaire ont déjà été testés cent fois en ZEP, il est vrai que ça innove sec côté ressources humaines ! On sent même une jubilation d'ex-DRH de l'Oréal dans les trouvailles :

- recrutement sur profil avec lettre de mission liée au contrat d'objectifs local chiffré ;
- préfet des études, expression jésuitisante qui donne un avant-goût du naufrage programmé de la laïcité,

comme cette idéologie de l'entreprise qui colonise les esprits ECLAIRés ;

- prime modulable dont le montant est négocié avec le chef d'établissement et dépend autant du « résultat » que du temps de travail.



Tout en ECLAIR contribue à verticaliser les relations au travail là où nous militons depuis tant d'années pour le développement du travail en équipe par nature horizontale. On y lit « l'obsession du chef » et une forme de « bonapartisme scolaire » (C. Lelièvre).

Contre la démocratisation, ECLAIR fait d'une pierre deux coups : renoncement à la lutte contre les inégalités scolaires et accélération de la mise en place du nouveau management public dans l'Éducation nationale, avec la déréglementation et la démolition des statuts qu'il implique.

Toutes les dispositions contenues dans ce programme – qui a évidemment vocation à être généralisé si rien ne l'enraye – doivent être résolument combattues.

## Réseau Salarial



### Rappel mouvement des re- Réseau salariat traites 2010

Le mouvement contre la « réforme » des retraites a été exceptionnel, par sa durée, par l'ampleur des grèves, par le nombre de manifestations et de manifestant-e-s. Exceptionnel aussi par l'engagement de forces associatives ou politiques et par l'unité d'action syndicale qui s'est manifestée. Il n'a pourtant pas réussi à faire reculer le gouvernement sur les points essentiels de son projet, bien que soutenu par une écrasante majorité de la population.

Ce soutien populaire a favorisé la durée de cette lutte mais aussi une grande diversité d'actions, d'initiatives, et c'est dans ces initiatives que se sont construites de réelles interrogations, une envie de comprendre et de s'appropriier/décortiquer enfin le discours „novlangue“ de la soupe servie tiède tous les soirs par les médias. C'est dans ce contexte d'effervescence populaire que Bernard Friot, sociologue et économiste, a été convié à plus d'une centaine de conférences à travers la France.

#### Liens

- Interview de Bernard FRIOT dans l'émission Là-bas si j'y suis de Daniel Mermet sur France Inter (23/06/2010)<sup>1</sup>
- Vidéo de la soirée/débat à Nantes du 1er décembre 2010<sup>2</sup>
- Article du Monde Diplomatique de février 2012 : La cotisation, levier d'émancipation<sup>3</sup>
- Conférence gesticulée sur le thème de l'enjeu des retraites<sup>4</sup>

Bernard Friot anime l'Institut européen du salariat (<http://www.ies-salarial.org/>) et l'association Réseau Salarial, association d'éducation populaire qui a trois objectifs :

- constituer un maillage de plusieurs centaines de correspondants veillant à la mise en place de formations et de débats ;
- organiser à grande échelle la formation de formateurs ;
- produire les outils pédagogiques nécessaires sur tous types de médias.

Le lancement public de Réseau Salarial a eu lieu en février 2012, à l'occasion de la sortie en librairie de L'enjeu du salaire et de la nouvelle édition, augmentée, de Puissances du salariat.

*<http://www.reseau-salarial.info>*

*Pour prendre contact avec Réseau Salarial, écrire à Rémy MEJA : [coordinateur@reseau-salarial.info](mailto:coordinateur@reseau-salarial.info)*

#### Mise en route du réseau

Constatant :

- que l'expérience réussie de la cotisation sociale et plus largement du salaire socialisé montre qu'il est possible d'attribuer à chacun une qualification personnelle et un salaire à vie,
  - que ces millions de personnes font chaque jour la preuve que l'on peut travailler sans être assujéti au marché de l'emploi,
  - que la socialisation du salaire permet de financer, sans recours aux marchés financiers et à la propriété lucrative, des engagements très élevés,
- les membres du Réseau Salarial ont décidé de faire de

<sup>1</sup> [http://laurentbavella.com/podcast/player/songs/radio/Bernard\\_Friot\\_daniel\\_mermet\\_france\\_inter\\_23062010.mp3](http://laurentbavella.com/podcast/player/songs/radio/Bernard_Friot_daniel_mermet_france_inter_23062010.mp3)

<sup>2</sup> <http://www.fsu44.org/spip.php?article380>

<sup>3</sup> <http://www.monde-diplomatique.fr/2012/02/FRIOT/47384>

<sup>4</sup> <http://www.scoplepave.org/le-travail>

l'extension de ces réussites un projet visant à rompre à la fois avec le marché de l'emploi et avec la propriété lucrative.

#### Débats, enjeux du réseau

L'association Réseau Salariat propose :

- l'instauration d'un droit politique nouveau faisant de tout citoyen un producteur reconnu en lui attribuant dès sa majorité une qualification personnelle et un salaire à vie irrévocables et ne pouvant que progresser.
- l'extension et la généralisation de la cotisation sociale comme mode légitime d'affectation de l'ensemble de la valeur ajoutée en instaurant :
- pour en finir avec le marché de l'emploi, une cotisation salariale destinée à payer le salaire à la qualification à vie des producteurs, désormais payés indépendamment des aléas de fonctionnement de leur entreprise
- et pour en finir avec la propriété lucrative, une cotisation économique destinée à financer l'investissement sans accumulation financière et sans intérêts.

#### Dernières questions traitées et textes publiés :

- Pour un statut politique du producteur
- Non, la dépense publique n'est pas une dépense !
- Remplacer la cotisation sociale par l'impôt ? La TVA sociale : une régression à combattre
- La propriété lucrative
- La qualification personnelle pour en finir avec la sécurisation des parcours professionnels
- Répudier la dette ou se passer du crédit ?
- Salaire, oui ! Emploi, non !
- Versus : le lexique

#### Le Pavé

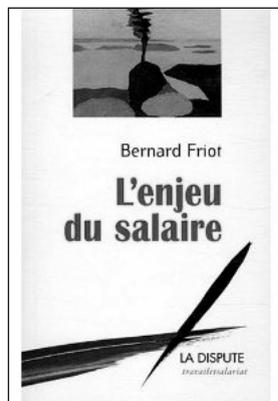
Le Pavé vise à réintroduire du politique dans le débat public. C'est une SCOP — une société coopérative ouvrière de production — de neuf éducatrices et éducateurs populaires. C'est une structure bretonne en lien avec trois autres coopératives d'éducation populaire : L'Orage (à Grenoble), l'Engrenage (à Tours) et la Coopérative du Vent Debout (à Toulouse).

#### Conférences gesticulées :

Objet hybride entre le spectacle et la conférence, la conférence gesticulée mélange sur un thème des savoirs « chauds » — vécu personnel, expériences professionnelles, anecdotes — et des « savoirs froids » — fonctionnement d'une institution, analyse de pratiques, ou juste de la théorie. Nous en proposons un certain nombre, ayant comme titre générique Incul-ture(s), et accompagnons les individus ou les groupes tentés par cette aventure.

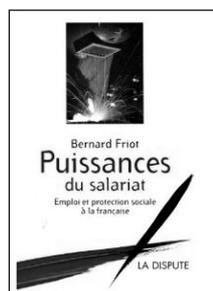
## Bibliographie

### Enjeu du salaire

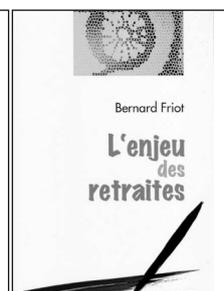


« La souveraineté populaire doit être défendue. Patronat et banquiers pratiquent le chantage à l'emploi et à la dette pour réduire les droits sociaux. Les gouvernants de droite et de gauche, loin de leur résister, s'évertuent à leur envoyer des « signaux » qui les incitent à réclamer davantage. Est-il possible de briser cette soumission ? Oui, répond cet ouvrage, qui propose de porter plus loin les institutions qui

sont nées des luttes pour le salaire, et dont nous faisons à grande échelle l'expérience de l'efficacité : la qualification personnelle et la cotisation. La qualification personnelle peut faire disparaître le marché du travail, à condition d'attribuer à chacun, à sa majorité, une qualification et donc un salaire. Et contre les projets de remplacer la cotisation sociale par la CSG, la TVA ou les mutuelles, il faut au contraire l'étendre en créant une cotisation économique pour un financement de l'investissement sans crédit et donc sans dette. L'enjeu du salaire, c'est la disparition du marché du travail, et donc du chantage à l'emploi, ainsi que la suppression du crédit lucratif, et donc du chantage à la dette. Ce n'est ni d'une réforme fiscale ni d'une plus grande régulation étatique que nous avons besoin, mais de plus de pouvoir populaire sur l'économie et sur le travail. »



*Puissances du salariat, Emploi et protection sociale à la française, Ed. La dispute, 1998*



*Enjeu des retraites, Ed. La dispute, 2010*



*Et la cotisation sociale créera l'emploi, Ed. La dispute, 1999*

# Lycéen mutilé par un tir de Flash-Ball

## Le tireur doit être condamné

Les 6 et 7 mars 2012, plus de quatre ans après les faits survenus le 27 novembre 2007, s'est enfin tenu le procès du policier responsable du tir au « LBD 40x46 », nouvelle génération de Flash-Ball alors en expérimentation. Le procureur de la république avait tout fait pour qu'aucune suite ne soit donnée mais la ténacité de la famille et la volonté des juges d'instruction ont permis cependant d'aboutir à ce procès. Dans la salle du tribunal, trop petite, beaucoup de policiers en civil sont venus soutenir leur collègue. Heureusement, de nombreux proches de Pierre, parents ou militants étaient là aussi. Dehors, 300 personnes avaient fait le déplacement pour soutenir Pierre et sa famille.

Alors que la police ne contestait pas les faits jusqu'à ce jour, la défense a subitement multiplié les propos décalés, entre affirmations infondées et insinuations douteuses visant à brouiller les pistes : le tireur aurait tiré sur un autre jeune homme ; la blessure aurait pu provenir d'un coup de poing ou de coude ; il y aurait eu en fait deux tireurs.

Le procureur, sans surprise, a demandé la relaxe pure et simple du policier. Le jugement, mis en délibéré, sera rendu le 3 avril prochain.

Si le policier tireur était relaxé, le procès s'arrêterait là. On ne pourrait pas interroger la chaîne de responsabilités qui implique le recteur de l'époque sollicitant



l'intervention des forces de l'ordre, la préfecture, le directeur départemental de la police devenu depuis conseiller du ministre de l'intérieur. En plaidant la relaxe, le procureur sait qu'il protège le pouvoir en place. Il veut aussi éviter toute remise en cause de la militarisation de la police tant dans son armement que dans ses fonctionnements.

L'École Émancipée au sein de la FSU continuera à agir pour que justice soit faite. Nous attendons le verdict du 3 avril 2012 et continuerons notre action commune en fonction de ce qu'il sera.

**Abonnez-vous, nous avons besoin de votre soutien financier pour faire vivre ce bulletin**

**Rejoindre l'École Émancipée 44 :**

abonnement au bulletin de l'Éé 44 : 10 euros  
adhésion au groupe départemental de l'Éé : 5 euros  
abonnement à la revue nationale de l'Éé : 30 euros

**Contacter l'École Émancipée 44 :**

Par courrier : Éé 44 c/o FSU  
8 place de la gare de l'État, CP n°8  
44276 NANTES Cedex 2

Par courriel : ee44@wanadoo.fr  
Par téléphone : 06 78 69 80 13

